



ECPM

62 bis avenue Parmentier
75011 Paris - France

Tel : +33 1 57 63 03 57

Fax : + 33 1 80 87 70 46

Email : ecpm@ecpm.org

www.ecpm.org

Association loi 1901

SIRET 433 508 314 00062

APE 9499Z

ECPM membre fondateur
Comité de pilotage



CONTACTS PRESSE

Michael Luzé

Relations presse, ECPM
luzemichael@yahoo.fr

06 63 63 40 08

Raphaël Chenuil-Hazan

Directeur générale ECPM

rchenuil@ecpm.org

Visite d'État en France du Président égyptien Abdel Fattah al-Sissi : ECPM demande aux autorités françaises de déployer tous les efforts diplomatiques afin d'obtenir l'instauration immédiate d'un moratoire sur les exécutions.

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi effectuera une visite d'État en France dimanche 6 et lundi 7 décembre 2020, au cours de laquelle il sera notamment reçu par Emmanuel Macron.

Cette visite intervient dans un contexte marqué par une hausse alarmante des exécutions en Égypte et par une très forte répression des autorités contre les défenseurs des droits de l'Homme.

Chaque année, l'Égypte fait partie des États exécutant le plus au monde. Selon les informations rapportées par nos partenaires, **le nombre d'exécutions en 2020 a triplé par rapport aux années précédentes : plus de 100 exécutions ont été recensées en 2020 dont 60 depuis le mois d'octobre.** Les exécutions des derniers mois font suite aux violences qui ont eu lieu dans la prison de sécurité maximale n°1 de Tora le 23 septembre 2020. Elles ont notamment provoqué la mort de quatre prisonniers condamnés à mort et quatre membres des forces de sécurité. La plupart des personnes exécutées avaient déclaré avoir été torturées, kidnappées ou détenues en secret pendant de longues périodes. Par ailleurs, l'Égypte multiplie les arrestations arbitraires de défenseurs des droits de l'homme, de juristes et avocats travaillant sur la question de la peine de mort.

« Alors que la tendance universelle est à l'abolition de la peine de mort et que la majorité des États observent un moratoire sur l'application de la peine de mort y compris au sein de l'Organisation de la Coopération islamique, l'Égypte observe une tendance inverse. Cette situation est dramatiquement préoccupante » déclare Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM.

Certaines sources sur le terrain évoquent la possibilité que les autorités égyptiennes procèdent à des nouvelles exécutions collectives dans les prochaines semaines.

En 2021, la France célébrera le 40^e anniversaire de l'abolition de la peine de mort. Depuis cette date historique, le gouvernement français s'oppose en tous lieux et en toutes circonstances à l'application de la peine de mort.

Dans ce cadre, ECPM demande aux autorités françaises d'utiliser tous les moyens nécessaires pour demander à l'Égypte :

- d'instaurer un moratoire immédiat sur les exécutions ;
- de mettre fin aux arrestations de défenseurs des droits de l'homme de manière général et en particulier ceux travaillant sur la question de la peine de mort.

Contacts:

Michaël Luzé, Relation Presse, luzemichael@yahoo.fr

Aminata Niakaté, Présidente d'ECPM : aniakate@ecpm.org

Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM : rchenuil@ecpm.org